

Langue - Anglais: Communication orale professionnelle

**ECTS** : 3

**Description du contenu de l'enseignement :**

Le premier objectif est de s'exercer à rendre explicites les enjeux présents dans des situations professionnelles impliquant un conflit potentiel ou réel. A partir d'expériences vécues ou imaginées, ces situations sont mises en scène en binômes et proposées à la classe pour réfléchir aux différentes solutions de résolution possibles, impliquant un effort de collaboration. Puis, chaque intervenant rédige un bref récit de cette expérience. Le deuxième objectif est de développer les compétences en communication, telles que l'écoute, la connaissance de ses réactions, la maîtrise de ses émotions, la persévérance et l'esprit de collaboration. La compétence à argumenter dans un débat est abordée à travers des exposés sous forme de revue de presse en anglais sur des thèmes d'actualité. Des exercices portant sur le lexique, la grammaire et la prononciation visent l'amélioration du niveau en anglais et la prise de conscience des différences structurelles avec le français pour éviter de calquer la langue maternelle. Des exercices réguliers de compréhension orale visent la compréhension globale d'un message autant que la compréhension détaillée, en fonction d'accents variés.

**Compétence à acquérir :**

- Approfondir la compréhension et l'expression orales en anglais, et transposer une expérience professionnelle en un récit personnel
- Réfléchir aux enjeux des organisations en prenant en compte les contextes socio-économiques contemporains
- Collaborer
- Développer des compétences transversales ou "soft skills"

**Mode de contrôle des connaissances :**

Contrôle continu sous la forme de: - travaux faits en classe et à la maison pour 60% - test oral et écrit fait en classe pour 40%.

**Document susceptible de mise à jour - 30/05/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL** - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16